



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ FINANCIER

Cent soixante-dix-huitième session

Rome, 4-8 novembre 2019

**Virements entre programmes et chapitres budgétaires
pendant l'exercice biennal 2018-2019**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Mme Beth Crawford
Directrice du
Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources
Tél: + 39 065705 2298

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



RÉSUMÉ

- La Conférence, par sa résolution 12/2017, a approuvé une ouverture de crédits de 1 005,6 millions d'USD pour 2018-2019, ainsi que le Programme de travail correspondant, sous réserve des ajustements découlant des orientations qu'elle a communiquées. Le Conseil, en décembre 2017, a approuvé la répartition révisée des crédits ouverts (montant net) entre les chapitres budgétaires dans les Ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2018-2019 (CL 158/3).
- Le présent rapport fait le point sur la prévision d'exécution biennale du budget en regard de l'ouverture de crédits nette. Il rappelle les virements précédemment approuvés par le Comité financier, conformément aux dispositions de l'article 4.5 b) du Règlement financier, vers les chapitres 1, 2, 3, 4, et 5 du budget, virements qui découlent de la mise en œuvre du Programme de travail 2018-2019, et précise que les mêmes virements sont demandés. Le présent rapport fournit des informations actualisées sur les dépenses effectives par chapitre budgétaire à fin août 2019, et sur l'utilisation du solde non dépensé constaté à l'issue de l'exercice 2016-2017. Les crédits ouverts pour l'exercice 2018-2019 devraient être intégralement dépensés.
- Le rapport présente également les mesures prises en réponse à la demande du Comité, telles qu'elles ont été approuvées par le Conseil, afin de trouver des solutions qui permettraient de financer entièrement le programme mixte FAO/OMS de fourniture d'avis scientifique et la CIPV.
- Les soldes budgétaires non dépensés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 7), des dépenses d'équipement (chapitre 13) et des dépenses de sécurité (chapitre 14) seront reportés sur l'exercice biennal suivant conformément au Règlement financier de l'Organisation.
- L'exécution finale du budget 2018-2019, y compris les virements prévus entre chapitres budgétaires et le solde non dépensé, sera communiquée au Comité à sa session de mai 2020.
- Comme l'autorise la Conférence, le Directeur général peut affecter le solde non employé des crédits ouverts pour l'exercice 2018-2019 à des usages ponctuels en 2020-2021, sur la base d'une proposition qui sera présentée et approuvée lors des sessions d'avril et mai 2020 du Conseil, et de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier, après examen de la proposition qui aura été présentée sur l'emploi systématique des soldes non dépensés¹.

SUITE QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité financier est invité à prendre note des virements prévus entre chapitres budgétaires qui découlent de l'exécution du programme de travail. Ces prévisions sont présentées dans le tableau 1 et vont dans le sens des virements précédemment approuvés.

Projet d'avis

Le Comité:

- **a pris note des prévisions d'exécution du budget en regard de l'ouverture de crédits pour 2018-2019 et a noté que le montant définitif serait connu après la clôture des comptes de l'exercice biennal 2018-2019 et communiqué en mai 2020;**
- **a rappelé que les soldes non dépensés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 7), des dépenses d'équipement (chapitre 13) et des dépenses de sécurité (chapitre 14) seraient reportés sur l'exercice biennal suivant conformément au Règlement financier de l'Organisation;**

¹ C 2019/REP, paragraphe 73.

- **a pris note des virements précédemment approuvés aux chapitres 1, 2, 3, 4 et 5 découlant de l'exécution du Programme de travail et du fait que les mêmes virements sont demandés;**
- **a indiqué qu'il attendait avec intérêt de recevoir le rapport final sur l'exécution du budget 2018-2019 à sa session de mai 2020.**

Introduction

1. La Conférence, par sa résolution 12/2017, a approuvé une ouverture de crédits de 1 005,6 millions d'USD pour 2018-2019 et a autorisé le Directeur général, nonobstant l'article 4.2 du Règlement financier, à utiliser le solde inutilisé des crédits ouverts pour l'exercice 2016-2017 pour financer, à titre exceptionnel, des programmes de l'Organisation, notamment le Fonds spécial pour les activités de financement du développement, conformément à la décision prise par la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier et par le Conseil à leurs réunions de novembre et décembre 2017². En décembre 2017, le Conseil a approuvé les ajustements au Programme de travail et budget (PTB) pour l'exercice 2018-2019 ainsi que les modalités recommandées par la Réunion conjointe concernant l'utilisation du solde non dépensé des crédits ouverts pour l'exercice 2016-2017³. À sa cent cinquante-neuvième session, le Conseil a noté que la sous-utilisation des ouvertures nettes de crédits en 2016-2017 – soit 3,9 millions d'USD – serait intégralement transférée au Fonds spécial pour les activités de financement du développement et a demandé qu'un rapport sur le financement et les activités du Fonds spécial lui soit présenté chaque année⁴.

2. Le Comité financier a approuvé, en mars 2019, les virements budgétaires prévus et a pris note de l'utilisation du solde non dépensé des crédits ouverts pour 2016-2017 par le biais d'une dotation au Fonds spécial pour les activités de financement du développement⁵. Le Comité a également rappelé la nécessité d'assurer un financement durable pour le Programme mixte FAO/OMS de fourniture d'avis scientifiques et la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), et a demandé au Secrétariat de fournir des solutions permettant de financer entièrement ces programmes, lors de la présentation de la prochaine mise au point sur les prévisions relatives à l'exécution du budget et aux virements budgétaires⁶, telles que le Conseil les a également approuvées⁷.

3. Le présent rapport fait le point sur la prévision d'exécution biennale du budget en regard de l'ouverture de crédits nette pour 2018-2019 et sur les prévisions de virements entre chapitres budgétaires découlant de la mise en œuvre du Programme de travail 2018-2019.

Prévisions concernant l'exécution du budget 2018-2019

4. La colonne c du tableau 1 montre la répartition entre chapitres des ouvertures de crédits nettes pour 2018-2019, approuvée par le Conseil en décembre 2017 et telle que présentée dans les ajustements apportés au PTB 2018-2019. Les colonnes d et e indiquent les prévisions de dépenses et de solde de clôture examinées par le Comité financier en mars 2019. Les colonnes f et g présentent l'actualisation de l'exécution prévue du budget. La colonne h donne les dépenses effectives de l'exercice biennal au 31 août 2019 (soit 20 mois de dépenses).

² C 2017/REP, paragraphe 76 et Résolution 12/2017 de la Conférence, paragraphe 1.

³ CL 158/3, CL 158/REP, paragraphes 6-7 et 10 a).

⁴ CL 159/REP, paragraphe 6 h).

⁵ CL 161/4, paragraphes 19 c) et d).

⁶ CL 161/4, paragraphe 19 e).

⁷ CL 161/REP, paragraphe 19 d).

Tableau 1: Prévisions concernant l'exécution du budget 2018-2019, par chapitre (en milliers d'USD)

Chapitre	Objectif stratégique/fonctionnel	PTB 2018-2019 ajusté	Mars 2019, FC 175/8		Novembre 2019, FC 178/5		Dépenses effectives à la fin août 2018
		CL 158/3.	Dépenses nettes prévues	Excédent / (Déficit) prévu par rapport aux crédits ouverts (e=c-d)	Dépenses nettes prévues	Excédent / (Déficit) prévu par rapport aux crédits ouverts (g=c-f)	
(a)	(b)	(c)	(d)	(e=c-d)	(f)	(g=c-f)	(h)
1	Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition	82 451	86 391	(3 940)	88 056	(5 605)	59 969
2	Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables	197 117	198 208	(1 091)	197 598	(481)	145 488
3	Réduire la pauvreté rurale	66 527	71 400	(4 873)	70 025	(3 498)	50 826
4	Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces	105 879	110 244	(4 365)	109 379	(3 500)	78 407
5	Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise	54 350	56 670	(2 320)	58 242	(3 892)	35 814
6	Qualité technique, statistiques et thèmes transversaux (changement climatique, parité hommes-femmes, gouvernance et nutrition)	68 651	60 809	7 842	60 830	7 821	45 228
7	Programme de coopération technique	140 788	140 788	0	140 788	0	
8	Activités de diffusion	78 630	77 659	971	77 386	1 244	60 394
9	Technologies de l'information	36 244	33 174	3 070	32 767	3 477	19 694
10	Gouvernance, contrôle et direction de la FAO	70 548	66 866	3 682	67 106	3 442	54 262
11	Administration efficiente et efficace	64 535	63 513	1 022	63 544	991	46 197
12	Imprévus	600	600	0	0	600	0
13	Dépenses d'équipement	16 892	16 892	0	16 892	0	
14	Dépenses de sécurité	22 421	22 421	0	22 421	0	
Total		1 005 635	1 005 635	0	1 005 035	600	

5. Il est rappelé que les virements budgétaires prévus au titre des objectifs stratégiques (chapitres 1 à 5) résultent en partie du financement des nouveaux domaines transversaux prioritaires par le Fonds multidisciplinaire (inscrits au chapitre 6 pour un montant de 10 millions d'USD), et seront affectés au financement de certaines propositions à l'appui des initiatives régionales et des activités des programmes stratégiques au niveau des pays. Le versement de la contribution de la FAO au titre du partage des coûts (4,7 millions d'USD) aux fins du financement du système des coordonnateurs résidents pour 2019, comme l'a autorisé le Conseil⁸, est également enregistré dans ces chapitres budgétaires.

6. Le virement qui est demandé vers le chapitre 4 se monte à un million d'USD, qui sera réparti entre le programme mixte FAO/OMS de fourniture d'avis scientifiques et la CIPV (0,5 million d'USD chacun). Le virement va dans le sens de la demande du Comité financier, telle que le Conseil l'a approuvée⁹. Les fonds proviendraient, à titre exceptionnel, de gains d'efficacité et d'économies de coûts, sans que cela ait d'effet négatif sur l'exécution des plans de travail biennaux.

7. Aucun virement n'est demandé vers le chapitre 10, mais il est indiqué que les dépenses de ce chapitre proviennent des ressources additionnelles allouées au Bureau de l'Inspecteur général (0,4 millions d'USD) en vue d'assurer un financement suffisant pour le plan de travail, notamment pour les enquêtes.

8. Le recouvrement des coûts effectué selon le nouveau modèle de la FAO continue de faire l'objet d'un suivi efficace. Il est rappelé que la politique révisée vise à garantir que les dépenses de la FAO soient correctement estimées et réparties entre toutes les sources de financement, conformément à la politique en vigueur au sein du système des Nations Unies et aux pratiques encouragées par l'Assemblée générale des Nations Unies¹⁰. La méthode révisée relative au classement et à l'estimation des dépenses vise à ce que les montants imputés correspondent bien aux dépenses effectives au titre des projets et permet d'améliorer la transparence, l'équité et la responsabilité vis-à-vis des Membres et des partenaires fournisseurs de ressources.

9. La variation des dépenses de personnel est égale à la différence entre les coûts inscrits au budget et les dépenses effectives de l'exercice biennal. Une variation des dépenses de personnel favorable de 13,3 millions d'USD, déduction faite des variations du taux de change, est prévue pour l'exercice biennal 2018-2019. La diminution des coefficients d'ajustement concernant le personnel du cadre organique en poste à Rome, qui résulte de l'enquête sur le coût de la vie et qui a été appliquée progressivement à partir du 1^{er} août 2017, ainsi que le niveau plus faible que prévu des dépenses effectuées au titre de l'indemnité pour frais d'études, des voyages autorisés, de l'indemnité pour charges de famille et de l'allocation logement, sont les principaux facteurs qui contribuent à la variation favorable prévue pour l'exercice 2018-2019.

10. La différence entre les dépenses de personnel effectives et prévues est le plus souvent causée par des éléments sur lesquels l'Organisation n'a aucun contrôle - notamment les conclusions de l'enquête sur le coût de la vie et les évaluations actuarielles. La variation est suivie au niveau central et tout excédent ou déficit est réparti à la fin de l'exercice biennal dans les comptes financiers entre tous les programmes à proportion des dépenses de personnel calculées aux taux standards.

11. Les virements précédemment approuvés par le Comité financier, conformément aux dispositions de l'article 4.5 b) du Règlement financier, vers les chapitres 1, 2, 3, 4 et 5 du budget, virements qui découlent de la mise en œuvre du Programme de travail 2018-2019, sont toujours demandés.

⁸ CL 160/REP, paragraphe 10 c).

⁹ CL 161/REP, paragraphe 19 d).

¹⁰ Résolution 71/243 de l'Assemblée générale des Nations Unies, paragraphe 35.

12. Le crédit budgétaire devrait être intégralement dépensé¹¹, mais l'exécution globale du budget et l'exécution par chapitre peut encore varier sur certains points, notamment si le pourcentage moyen final des dépenses en euros diffère des hypothèses retenues dans les prévisions.

Utilisation du solde non dépensé à l'issue de l'exercice 2016-2017

13. Comme le Conseil l'a autorisé¹², le solde inutilisé des crédits ouverts en 2016-2017 sera employé pour financer des dépenses exceptionnelles à l'appui de programmes de l'Organisation, notamment le Fonds spécial pour les activités de financement du développement, en accord avec la décision prise par le Conseil et par la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier. Comme cela a été indiqué au Comité financier en mars 2019¹³, l'intégralité du montant de 3,9 millions d'USD sera utilisé en 2018-2019, sous forme d'une dotation au Fonds spécial pour les activités de financement du développement, qui servira à aider les pays à formuler et préparer des projets du Fonds vert pour le climat qui soient bien conçus sur le plan technique.

14. À fin août 2019, la FAO a dépensé et engagé 1,7 millions d'USD sur le montant total de 3,9 millions d'USD (soit un taux d'exécution de 44 pour cent). Les dépenses augmenteront rapidement au cours du dernier trimestre de 2019, en particulier compte tenu du plan de travail du Bureau régional pour l'Afrique (pays de la Grande muraille verte) et des quatre plans de travail du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Belize, Grenade, Guyana et Haïti), qui ont été achevés récemment et validés sur le plan technique par l'équipe de la FAO pour le Fonds vert pour le climat, pour un montant total de 1,2 millions d'USD.

15. En 2019, la FAO, en sa qualité d'entité d'exécution du Fonds vert pour le Climat, a continué de collaborer avec le secrétariat du Fonds et a aidé les pays à élaborer des projets de préparation ainsi que des propositions exhaustives au titre du Fonds. Le projet de 48 millions d'USD mené au Pakistan et approuvé en juillet 2019, représente le tiers des projets à grande échelle approuvés par le Conseil d'administration du Fonds (après le Paraguay et El Salvador en 2018), pour un montant total de 266 millions d'USD, dont 95,9 millions proviennent de subventions.

16. Trois projets à grande échelle (au Chili, au Kirghizistan et au Népal) seront examinés lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration en novembre, pour un montant total de 195,4 millions d'USD, dont 155 millions proviennent de subventions. Le portefeuille du Fonds atteindra ainsi un montant total de 461,4 millions d'USD, dont 250,9 millions proviendront de subventions. À la fin de 2019, la FAO présentera sept nouveaux projets à grande échelle pour l'Arménie, la Colombie, le Congo, la Côte d'Ivoire, Cuba, le Guatemala et le Soudan, ainsi que six notes conceptuelles (Afghanistan, Gambie, Haïti, Jordanie, Mauritanie et Zambie).

17. La FAO a, par ailleurs, reçu l'approbation pour huit projets de préparation et plans nationaux d'adaptation supplémentaires du Fonds vert pour le climat, pour un montant totale de 10,5 millions d'USD destinés au financement de vingt projets.

¹¹ À l'exception des imprévus (chapitre 12).

¹² CL 158/REP, paragraphe 10 a) et CL 159/REP, paragraphe 6 h).

¹³ FC 175/8 paragraphes 15 et 16, CL 161/4 paragraphe 19 d).